LE PAIN NORMAL VENDU À 10 DA

Les boulangers imposent leur prix

Mettre la main sur du pain normal, celui des «masses populaires», quand il est disponible et au prix officiel, relève presque d'une gageure tant les tout derniers boulangers à le céder au tarif en vigueur depuis 1996 ont emboîté le pas au gros de leurs collègues qui appliquent, depuis des lustres, leurs tarifs qu'ils n'ont de cesse, d'ailleurs, de revendiquer à coups de déclarations publiques et de débrayages.

Mohamed Kebci - Alger (Le Soir) - Une toute petite virée hier matin, dans une demi-douzaine de boulangeries, situées dans des quartiers différents de la capitale, a permis de mesurer l'ampleur de ce pied de nez porté, c'en est un, à la législation en la matière. Car les tarifs officiels n'y ont pas droit de cité depuis quelque temps, et pas que là, soutiennent nos interlocuteurs, puisque la «gangrène» a pris pour toucher presque toutes les boulangeries de la capitale, voire du pays tout entier.

«Ecoutez, je suis issu d'une famille de boulangers depuis le temps. Je crois que j'ai le droit de nourrir ma petite famille dignement comme le souhaite tout père de famille qui se respecte», lance tout de go un artisan boulanger, exerçant non loin de la Place du 1er Mai.

Une «entame» qui renseigne amplement sur la suite de son propos, en enchaînant pour affirmer que «ce n'est certainement pas avec les tarifs actuels du pain que je pourrais réaliser cet objectif». Et surtout, tiendra-t-il à préciser, «que je suis aussi responsable des familles de mes employés».

Un autre boulanger d'El Biar ira dans la même logique, répliquant à ceux qui sont, selon sa propre expression, «nostalgiques des 7,50 DA la baguette de pain normal», en les invitant «à garder leurs propres salaires remontant à l'année 1996». «Je me demande, pourquoi ce beau monde sollicite revalorisation salariale sur revalorisation salariale», s'interrogera-t-il. Et à notre vis-à-vis de nous inviter solennellement à faire l'économie d'une tournée plus exploratrice du monde de la boulangerie, les occupants, selon lui, «nous tiendront le même discours».

Ce que nous vérifierons amplement chez trois autres artisans boulangers, successivement au Val d'Hydra, Bir Mourad Rais et El Madania. Le premier reconnaîtra n'avoir eu à «appliquer» la tarification officieuse que tout récemment. Ce que bien de clients apostrophés sur les lieux confirmeront. Encore que par bien des cas, le client qui se présente pour acheter cinq baguettes et plus se voit «concéder» le tarif officiel, celui de 7,5 DA pour le pain normal et celui de 8,5 DA pour le pain amélioré.

Une «faveur» que notre interlocuteur mettra sur le compte de l'absence de monnaie car, dira-t-il, les petites pièces d'un dinar ou encore celles de 50 centimes ont presque disparu de la circulation».

Une pénurie des petites pièces de monnaie qui participe à l'alignement de tous les boulangers sur les tarifs qu'ils n'ont jamais cessé de défendre depuis des années. Ce que nous aurons tout le loisir de vérifier dans nos deux prochaines escales où il nous a été donné de constater que même les clients se soumettent dans une «discipline de fer» à cet état de fait qui, pourtant, grève considérablement leurs budgets, eux obligés, chaque matin d'acquérir la magique baguette de pain. Cette réalité du terrain à Alger à extrapoler «sans risque de vous tromper», comme tiendront à nous le ressasser nos interlocuteurs, au reste du pays, s'inscrit en porte-à-faux contre les déclarations du ministre du Commerce faites à l'occasion de la toute dernière démonstration de force de la corporation des artisans boulangers, le 23 avril dernier.

Photo : Samir Sid.

La pénurie des petites pièces de monnaie participe à l'alignement de tous les boulangers sur le même tarif.

Mustapha Benbada ne déclarait-il pas que «les revendications des boulangers sur une augmentation du prix du pain n'est pas à l'ordre du jour». Ce à quoi les concernés ont répliqué aussitôt en passant, outre la réglementation en vigueur en la matière, en appliquant unilatéralement leurs tarifs.

Une corporation qui a, de tout temps, fait de la revue à la hausse de sa marge bénéficiaire actuellement de l'ordre de 2%, pour la porter à hauteur de 15 à 20%, son cheval de bataille. Et à défaut de l'acquérir officiellement, elle se l'octroie au mépris de la tutelle et du consommateur. Une attitude que, pourtant, a écartée le président de la Fédération nationale des boulangers.

«Nous voulons que le gouvernement nous aide à trouver nos comptes en subventionnant davantage la farine, par exemple», affirme Maâmar Hantour qui qualifie, par ailleurs, la commission mixte installée à l'effet d'arrêter le juste prix de revient d'une baguette, «d'inutile».

Pour lui, cette entité est composée de membres qui «n'ont rien à voir avec le métier de boulanger». Preuve en est, poursuit-il, que les quatre groupes de travail dépêchés à travers le pays ont débouché sur des résultats différents. «Les prix arrêtés ne sont pas identiques, et la différence est de taille puisque les tarifs oscillent entre 8,90 et 10,50 DA», dit-il.

Loin, très loin du résultat auquel a abouti une autre enquête menée par la Fédération nationale des boulangers et transmise au ministère du Commerce. Un résultat qui fait ressortir, selon Hantour, le prix de revient d'une baguette à 11,72 DA.

Et la plateforme de revendications des boulangers ne concerne pas que la nécessité de subvention plus consistante de la farine puisque ces derniers sollicitent la même chose pour les autres produits entrant dans la fabrication du pain, comme la levure.

Ce à quoi les pouvoirs publics semblent hésiter à répondre favorablement, eux qui considèrent que la farine et autre levure vont le plus souvent à des usages autres que la fabrication du pain dont personne ne peut se passer, comme les pâtisseries et autres viennoiseries. «Accusation» que les concernés réfutent, reconnaissant utiliser, mais petitement la farine subventionnée pour les pâtisseries et les viennoiseries».

Une chose normale», pour Hantour du fait que les boulangers engrangent l'essentiel de leurs gains dans les «produits autres que le pain».

Et de situer le véritable problème dans les quantités considérables de farine qui arrivent dans les usines de biscuiteries. Et pas que cela, d'autres quantités tout aussi énormes de farine, comme c'est le cas d'autres produits de large consommation, sont l'objet de la contrebande transnationale puisque atterrissant, notamment chez nos voisins de l'Ouest.

M. K.

CONFLIT AVEC COJAAL

Amar Ghoul soutient le DG de l'ANA

Le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul, a inspecté, jeudi, plusieurs chantiers relevant de son secteur à l'est d'Alger. Il s'agit de routes de déviation de deux centres urbains, Réghaïa et Rouiba en l'occurrence, ainsi que l'aménagement de plages à Bordj El Kiffan et Aïn Taya.

Le premier chantier est celui du dédoublement du chemin de wilaya 122 reliant les routes nationales 24 et 61 sur 4 km. Le projet a pour objectif d'aménager une liaison à grande capacité entre Heuraoua et Ouled Moussa et de fluidifier le trafic dans la zone côtière de l'est de la capitale. Il sera livré avant les délais contractuels, selon le directeur des travaux publics d'Alger. L'autre route dédoublée est celle reliant Aïn Taya à Rouiba et allant jusqu'à la RN 61 sur 11 km. Elle a pour objectif d'aménager une liaison à grande capacité entre Bordj El Bahri et Hamadi. Ces deux axes de contournement auront également pour impact de décongestionner la zone industrielle Réghaïa-Rouiba.

S'agissant des chantiers sur le littoral, le ministre a fait une halte au site le Lido dans la commune de Mohammadia où Meditram réalise des protections du rivage et aménage une promenade. La plage, jadis un lieu de convivialité, s'est beaucoup dégradée ces dernières années, subissant les affres d'une urbanisation anarchique. Elle est même devenue un repaire pour délinquants.

«Beaucoup de choses se sont passées il y a quelques années. Mais il faut redonner au site sa vocation de lieu de détente où les familles peuvent venir respirer un peu d'air. Il s'étend sur trois hectares et il faut prévoir des structures légères pour abriter des sanitaires entre autres services», a suggéré le ministre. L'achèvement des travaux est prévu pour la saison estivale 2014.

Idem pour la plage Surcouf à Aïn Taya où l'érosion menace les riverains. Les travaux sur ce site consistent en la réalisation de «brise-lames» et l'«engraissement de la plage». M. Ghoul a recommandé de faire en sorte de gagner des superficies sur la mer. Cette plage sera ouverte aux estivants avant le début de cette saison estivale. Les deux projets s'inscrivent dans le cadre du plan national d'aménagement du littoral qui a vu plusieurs opérations réalisées, notamment au centre et à l'ouest de la capitale.

Interpellé en marge de cette visite au sujet du conflit avec le consortium japonais en charge du lot Est de l'autoroute Est-Ouest, le ministre a néanmoins botté en touche, renvoyant les journalistes aux déclarations faites la veille par le directeur de l'Agence nationale des autoroutes. «Cojaal doit respecter le cahier des charges, il a été sommé d'achever les travaux dans les plus brefs délais. L'ANA se réserve le droit à même d'engager les procédures de compensations prévues dans le contrat pour l'obliger à honorer ses engagements», a-t-il déclaré.

Photo : Samir Sid.

Ghoul somme Cojaal d'achever les travaux dans les délais

Il convient enfin de signaler que le DG de l'ANA avait décliné mercredi à travers l'APS toute responsabilité dans l'arrêt du chantier, précisant que le gouvernement algérien a versé l'argent réclamé par Cojaal le 12 mars 2012.

L. H.